

159952 – RADAR PÉDAGOGIQUE « SENTINEL »

Fabriqué dans nos ateliers en France

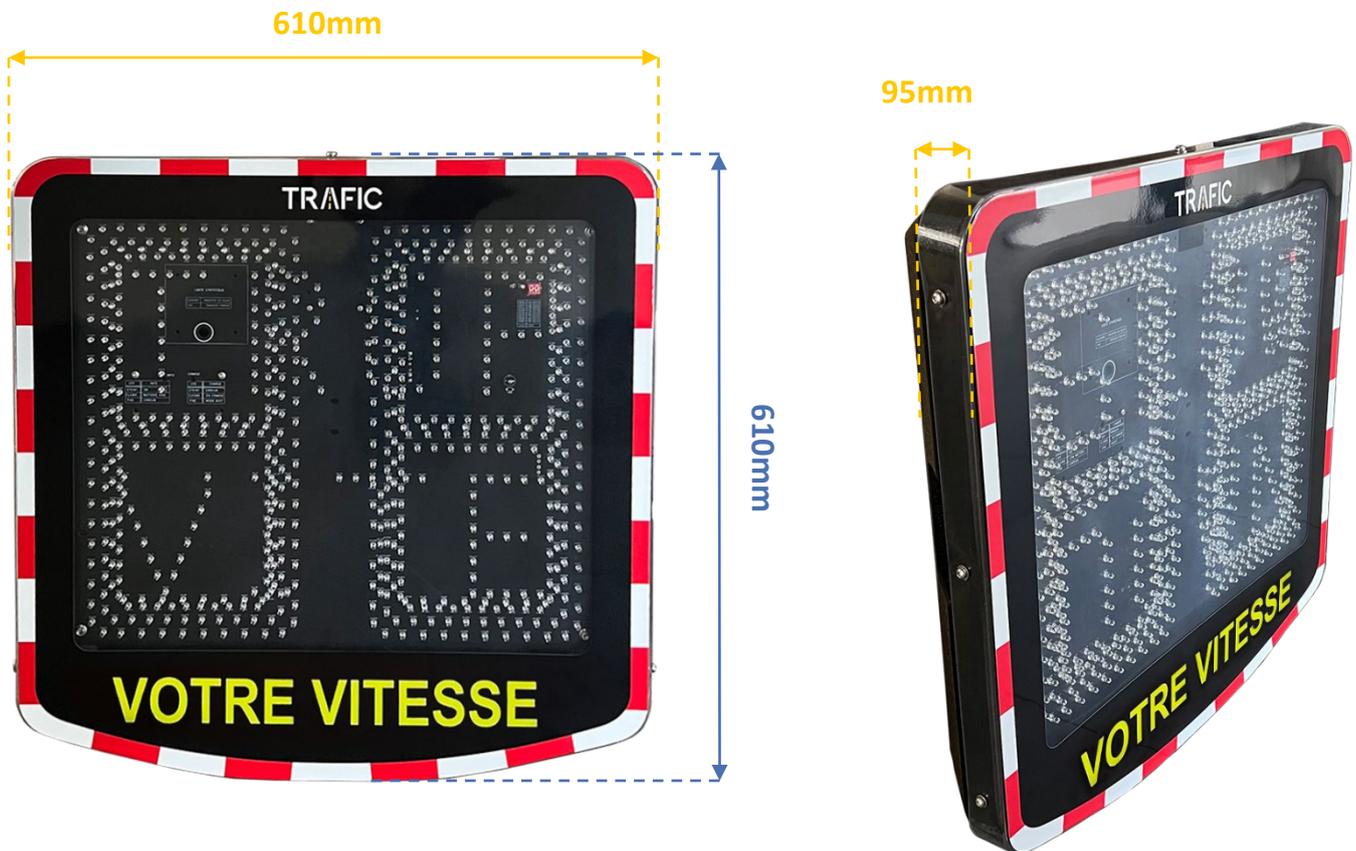


LES PLUS :

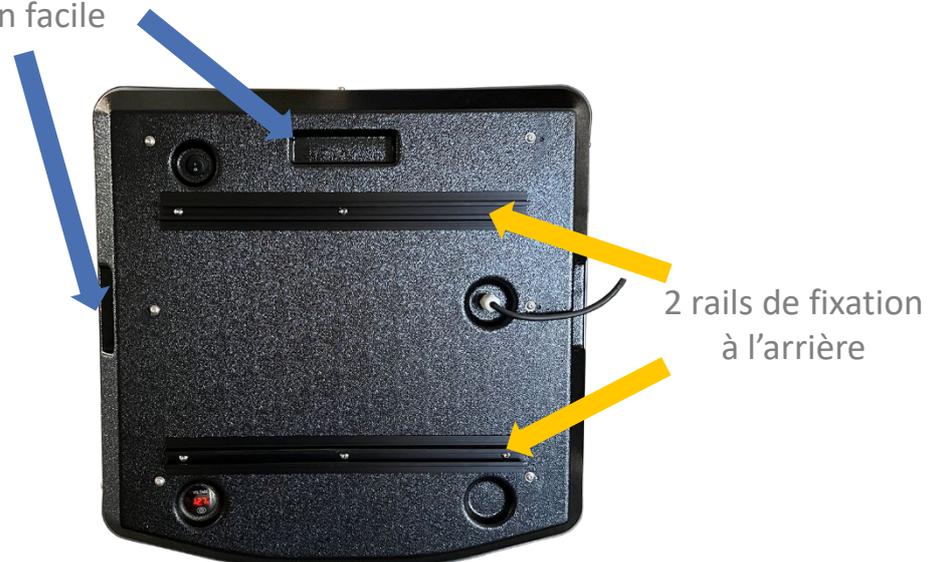
- Les plus grands caractères du marché (400mm de hauteur)
- Léger et facile à poser
- Conforme à la réglementation française

Caractéristiques techniques

DIMENSIONS & POIDS	<ul style="list-style-type: none"> • Longueur: 610mm • Largeur: 610mm • Epaisseur: 95mm • Poids: 11,5kg (avec batteries à l'intérieur du caisson)
MATÉRIAUX	<ul style="list-style-type: none"> • Face avant en polycarbonate translucide • Sérigraphie rouge/blanc + texte « VOTRE VITESSE » • Face arrière en polycarbonate noir grainé • Joint isolant pour étanchéité du caisson • Fonctionnement entre -20°C et +60°C
ALIMENTATION	<ul style="list-style-type: none"> • Au choix : solaire, éclairage public, 230V ou batterie (voir détail p.9)
LUMINOSITÉ	<ul style="list-style-type: none"> • Afficheur leds haute intensité avec leds vertes et rouges • 3 rangées de leds rouges, hauteur des caractères : 400mm • 8 seuils de vitesse programmables : 20/30/50... km/h
FIXATION	<ul style="list-style-type: none"> • Fixation avec 2 rails arrières • Sur poteau, candélabre ou support mobile
STATISTIQUES	<ul style="list-style-type: none"> • Enregistrement des données avec extraction via une clé USB ou Bluetooth (en option)
GARANTIE	<ul style="list-style-type: none"> • Garantie 2 ans • Assistance téléphonique incluse
HOMOLOGATION	<ul style="list-style-type: none"> • Conforme à l'arrêté du 24 novembre 1967 et aux instructions interministérielles sur la signalisation routière

159952 – RADAR PÉDAGOGIQUE « SENTINEL »**DIMENSIONS****FIXATION**

Poignées pour une prise en main facile



159952 – RADAR PÉDAGOGIQUE « SENTINEL »

FONCTIONNEMENT

La détection des véhicules se fait à environ 150m



Vitesse respectée :

Si la vitesse est respectée, l'affichage de la vitesse se fait en vert

Vitesse dépassée :

En cas de vitesse excessive, le radar pédagogique affiche en alternance la vitesse du véhicule en rouge et le message d'alerte « TROP VITE » en orange



Au-delà de 20 Km/h au-dessus du seuil de vitesse fixé, le radar pédagogique n'affiche plus que le message d'alerte en mode clignotant



159952 – RADAR PÉDAGOGIQUE « SENTINEL »

MISE EN SERVICE

1. Mettre en service votre radar pédagogique

Pour mettre en service votre radar pédagogique il faut:

1. Raccorder le radar pédagogique à son mode d'alimentation (230V, batteries, panneau solaire ou éclairage public)
2. Actionner le bouton d'allumage ON/OFF au dos du radar pédagogique

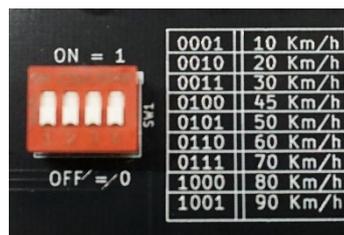


2. Changer les seuils de vitesse

Lorsque vous recevez le radar pédagogique Sentinel, il est déjà programmé sur le seuil demandé (les plus courants étant 30 et 50 km/h)

Si vous souhaitez changer le seuil de limite de vitesse :

1. Retirer les 7 vis présentes sur les bords de la face avant en polycarbonate avec un tournevis
2. Retirer la face avant pour avoir accès à la carte électronique
3. Régler les switch pour choisir votre seuil puis le mettre sur ON le temps qu'il fasse la mise a jour.
4. La dernière valeur affichée lors du cycle de démarrage du radar pédagogique sera la valeur que vous aurez choisie



Programmation de vitesse manuelle

159952 – RADAR PÉDAGOGIQUE « SENTINEL »

MAINTENANCE

Le plus : indicateur de tension des batteries intégré !



Vérifier la tension de la batterie avant d'entamer toute autre démarche.
L'indicateur de tension des batteries est intégré à notre radar pédagogique Sentinel.
Il se trouve à l'arrière du caisson.

Pour le faire fonctionner :

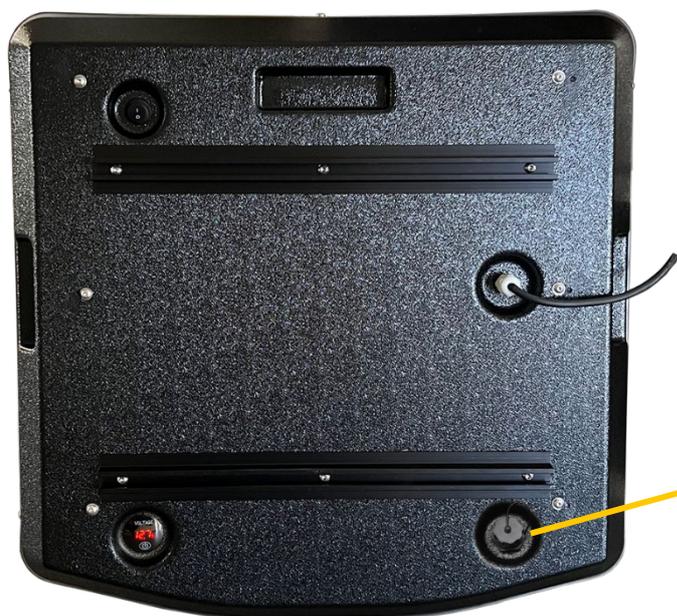
1. Appuyer une seconde sur le bouton Marche .
2. Le niveau de tension des batteries apparaît.
3. Appuyer 3 secondes sur le bouton pour éteindre l'indicateur de tension.

159952 – RADAR PÉDAGOGIQUE « SENTINEL »**ENREGISTREMENT DES DONNÉES (OPTION)**

Notre radar pédagogique Sentinel peut-être équipé d'une carte statistique pour enregistrer, extraire et analyser les données des véhicules.

La carte enregistre dans les deux sens de circulation sur la route. L'extraction des données se fait avec une clé USB (fournie) ou par Bluetooth.

Carte statistique pour
enregistrement des données



Port pour clé USB



Clé USB ou Bluetooth
Logiciel d'analyse fourni

159952 – RADAR PÉDAGOGIQUE « SENTINEL »

NORMES EN VIGUEUR À RESPECTER :

(Selon l'arrêté du 24 novembre 1967 et les instructions interministérielles sur la signalisation routière)

1. **La couleur d'affichage** de la vitesse réglementaire doit être différente de la couleur d'affichage des vitesses excessives (Vert / Rouge)
2. **Un message d'alerte doit obligatoirement être diffusé** en complément des vitesses excessives (PRUDENCE, DANGER...)
3. **Un pictogramme peut également être diffusé** en alternance des vitesses excessives et/ou au delà du seuil de non affichage de la vitesse. Seul le pictogramme « Rappel Danger » A14 est autorisé
4. **La vitesse ne peut être affichée au dessus de 10 km/h en ville et 20 km/h hors agglomération** (seuil de non affichage vitesse pour anti record). Le message et un pictogramme peuvent continuer à être diffusés
5. **Seul le listel Blanc/Rouge est à respecter.** Le listel Jaune/Noir est réservé aux produits mobiles



En cas de non respect de cette réglementation, la préfecture peut se réserver le droit de faire enlever votre radar pédagogique et votre responsabilité peut être engagée en cas d'accident sur l'axe concerné.

• Modèles proscrits		
Type de message	Exemple d'illustration	Commentaires
<ul style="list-style-type: none"> - vitesse pratiquée par l'utilisateur - dessin (smiley mécontent) se référant au mauvais comportement du conducteur. 		<p>L'utilisation de tout « smiley » est incompatible avec l'arrêté de 1967 quelle que soit la vitesse affichée.</p> <p>Seul le listel rouge et blanc est autorisé.</p>
<ul style="list-style-type: none"> - uniquement la vitesse pratiquée par l'utilisateur 		<p>Incompatible avec l'arrêté de 1967 : le panneau doit être en mesure d'indiquer un message d'alerte si la vitesse est supérieure à la limitation de vitesse.</p> <p>Or ce n'est pas le cas ici (ce type de dispositif indique uniquement la vitesse de l'utilisateur).</p>
<ul style="list-style-type: none"> - vitesse pratiquée par l'utilisateur - coût de l'amende - nombre de points supprimés auxquels l'utilisateur en infraction s'expose 		<p>Incompatible avec l'arrêté de 1967 : le panneau doit être en mesure d'indiquer un message d'alerte si la vitesse est supérieure à la limitation de vitesse. Or ce n'est pas le cas ici. Ce type de dispositif peut créer une confusion entre le coût de l'amende et la vitesse pratiquée.</p> <p>La densité d'informations fournies à l'utilisateur ne lui permet pas de lire correctement les messages.</p>
<ul style="list-style-type: none"> - nombre de points supprimés auxquels l'utilisateur en infraction s'expose - coût de l'amende - vitesse réglementaire 		<p>Incompatible avec l'arrêté de 1967 car le panneau doit être en mesure d'indiquer la vitesse de l'utilisateur ainsi qu'un message d'alerte si celle-ci est supérieure à la limitation de vitesse.</p> <p>Or ce n'est pas le cas ici. Ce type de dispositif rappelle la règle en affichant la vitesse limite autorisée, ce qui est le rôle de la signalisation routière et non d'un radar pédagogique.</p> <p>Nota : Il peut créer une confusion entre le coût de l'amende et la vitesse pratiquée. La densité d'informations fournies à l'utilisateur ne lui permet pas de lire correctement les messages.</p>

Extrait des Savoirs de base en sécurité routière du Cerema Fiche n°30 : Les radars pédagogiques

159952 – RADAR PÉDAGOGIQUE « SENTINEL »**INSTALLATION****Quelques recommandations :**

- Implantation du radar à droite de la chaussée, sur une route sans relief et en ligne droite.
- L'alimentation et le support de fixation sont à adapter en fonction de chaque situation.
- La face avant du radar pédagogique est à orienter perpendiculairement au sol, et vers la voie sur laquelle on souhaite effectuer les mesures. Il faut tenir compte de l'inclinaison de la chaussée.
- Le bas de l'afficheur doit être placé à un minimum de 2,20m du sol et maximum à 3m
- Veillez à laisser une distance aux alentours d'1,40m entre le bord de la chaussée et l'extrémité du panneau.

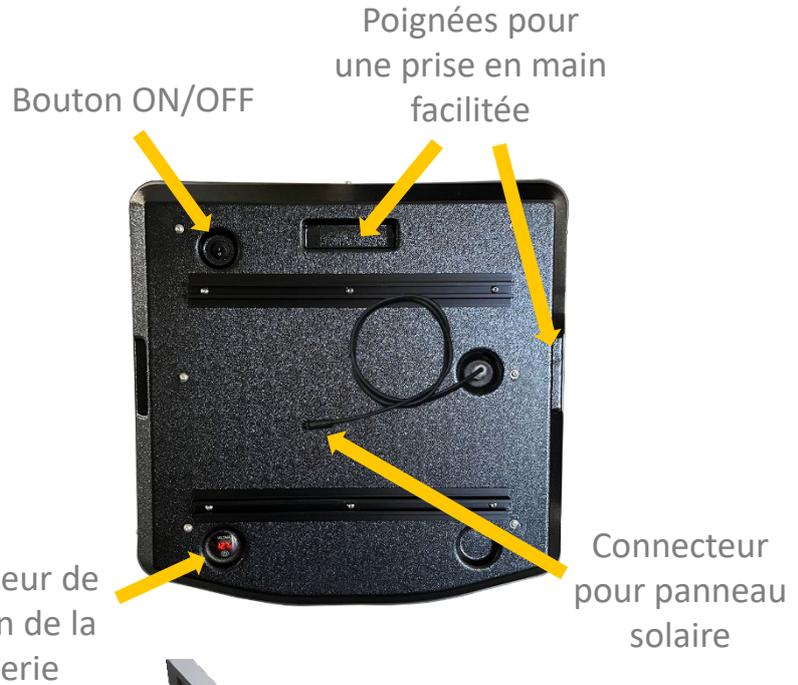


LES DIFFÉRENTS TYPES D'ALIMENTATION POUR LE RADAR PÉDAGOGIQUE SENTINEL

159952-AS – ALIMENTATION SOLAIRE POUR RADAR PÉDAGOGIQUE « SENTINEL »



Fabriqué dans nos ateliers en France



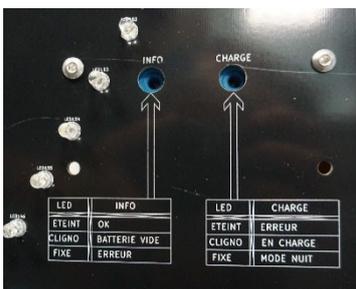
L'alimentation solaire est composée de :

- Un panneau solaire 85Wc
- 3 batteries 12V de 7Ah dans le caisson
- un régulateur solaire dans le caisson

Autonomie des batteries sans ensoleillement pour environ 4000 véhicules / jour : 7 jours



Régulateur solaire face avant et arrière



Connectique détrompeur pour branchement étanche du panneau solaire au radar pédagogique

**159952-EP – ALIMENTATION ÉCLAIRAGE PUBLIC POUR
RADAR PÉDAGOGIQUE « SENTINEL »**

Fabriqué dans nos ateliers en France 



Bouton ON/OFF

Poignées pour une prise en main facilitée

Indicateur de tension de la batterie



Câble 230V de 3 mètres

L'alimentation éclairage public est composée de :

- 3 batteries 12V de 7Ah dans le caisson
- un chargeur de batterie dans le caisson
- une alimentation 230V à l'intérieur du caisson
- un câble de 3 mètres avec 3 câbles (bleu pour le neutre, marron pour la phase, jaune non utilisé)

159952-A230 – ALIMENTATION 230V POUR RADAR PÉDAGOGIQUE « SENTINEL »

Fabriqué dans nos ateliers en France 

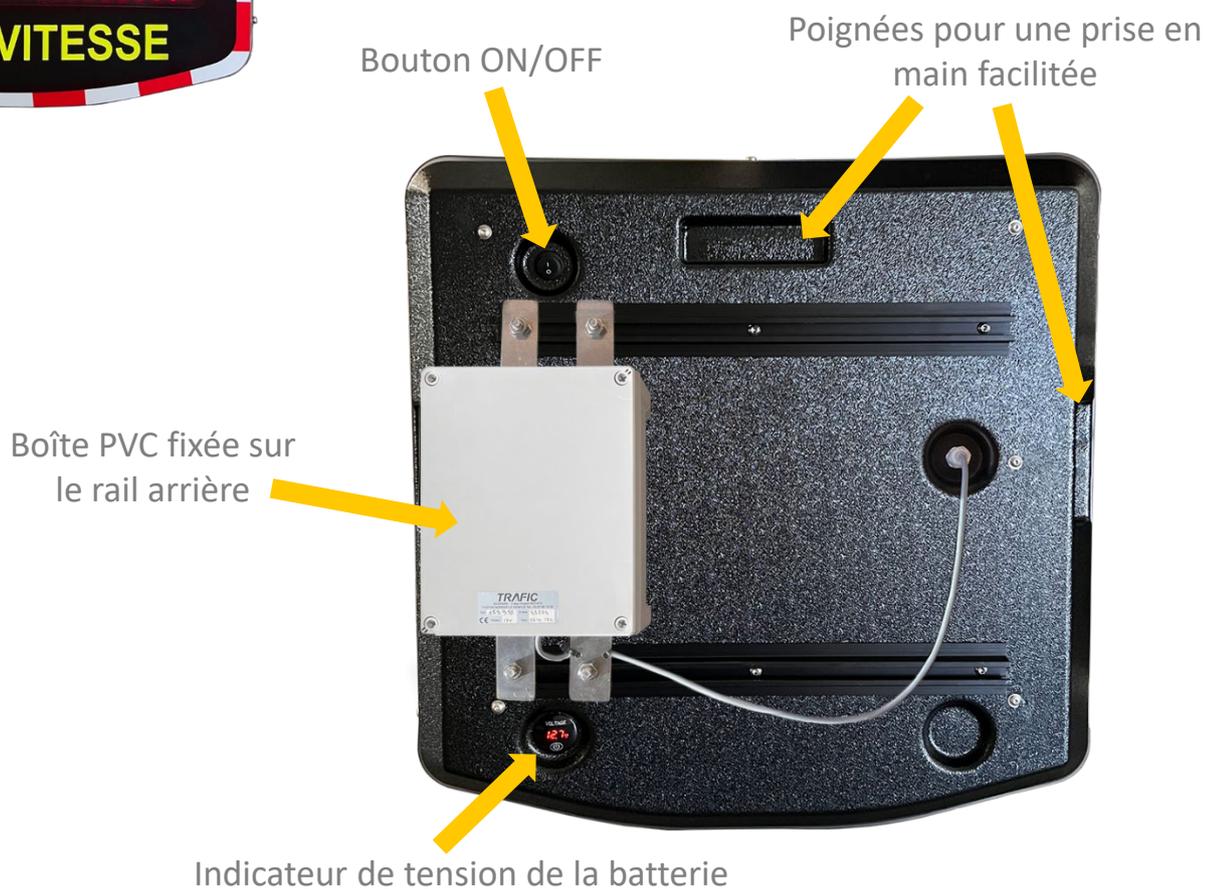


L'alimentation 230V est composée de :

- une alimentation 230V à l'intérieur du caisson
- un câble de 3 mètres avec 3 câbles (bleu pour le neutre, marron pour la phase, jaune non utilisé)

159952-AB21 – ALIMENTATION BATTERIE DÉPORTÉE POUR RADAR PÉDAGOGIQUE « SENTINEL »

Fabriqué dans nos ateliers en France 



L'alimentation sur batterie est composée de :

- un chargeur de batterie externe
- une batterie 12V 21A dans une boîte PVC fixée au rail au dos du radar pédagogique